



HAL
open science

Les premiers monastères d’Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (V^e -X^e siècle) : état de la question

Damien Martinez

► To cite this version:

Damien Martinez. Les premiers monastères d’Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (V^e -X^e siècle) : état de la question. L’origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et l’archéologie. , Sep 2014, Baume-les-Messieurs, France. pp.en ligne. halshs-01478077

HAL Id: halshs-01478077

<https://shs.hal.science/halshs-01478077>

Submitted on 27 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 10 | 2016

L'origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques

Les premiers monastères d'Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (v^e-x^e siècle) : état de la question

Damien Martinez



Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain
d'Auxerre

Édition électronique

URL : <http://cem.revues.org/14484>

ISSN : 1954-3093

Référence électronique

Damien Martinez, « Les premiers monastères d'Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (v^e-x^e siècle) : état de la question », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 13 décembre 2016. URL : <http://cem.revues.org/14484>

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2016.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les premiers monastères d'Auvergne à la lumière de la documentation textuelle et archéologique (v^e-x^e siècle) : état de la question

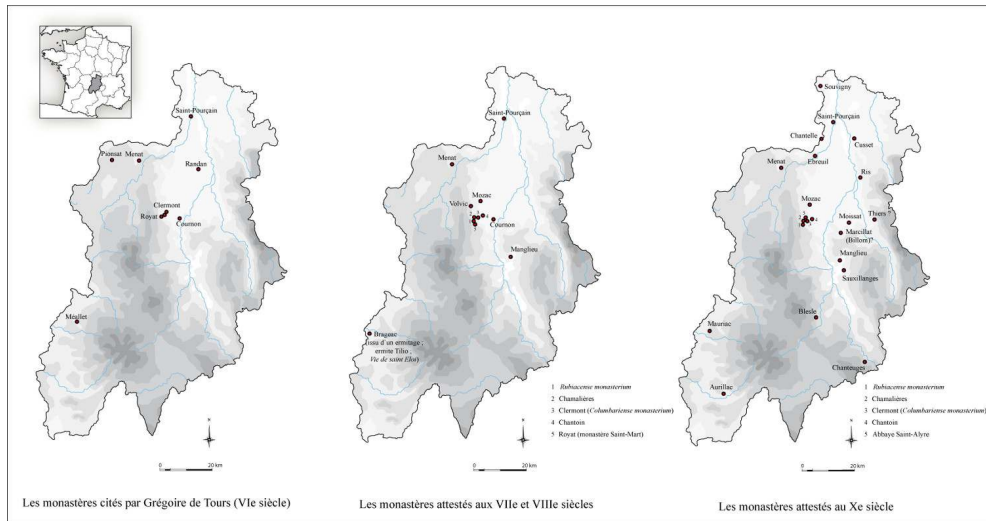
Damien Martinez

Introduction

- 1 L'Auvergne dispose pour le haut Moyen Âge d'un corpus de sources textuelles sensiblement fourni, qui permet d'apprécier, au moins quantitativement, la vitalité des initiatives monastiques dans l'ancien diocèse de Clermont. Le témoignage de Grégoire de Tours permet d'abord d'en mesurer le caractère précoce, en ville comme à la campagne. Ainsi, l'un des plus anciens monastères de la région, localisé sur les hauteurs de Clermont, à Chanturgue, daterait du milieu du v^e siècle. Une cinquantaine d'années plus tard, l'ermitte Martius se retire dans une grotte située également en périphérie de la ville. Très vite rejoint par des disciples, il fonde le monastère de Royat. Dans le même temps, à l'écart de la cité épiscopale, Brachion crée celui de Pionsat, près de Menat, où une communauté existe déjà. De nombreuses fondations monastiques voient alors le jour au cours des vi^e-vii^e siècles, parfois à l'issue d'expériences érémitiques, mais, surtout, sous l'impulsion des évêques. Plus tard, aux ix^e-x^e siècles, la multiplication des monastères est appuyée par l'aristocratie laïque, témoin son plus illustre représentant, Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine. Dès lors, on ne compte plus les donations faites aux établissements monastiques, certaines abbayes se constituant ainsi un riche patrimoine foncier, source d'importants revenus – Cluny en Basse-Auvergne, Saint-Pierre-le-Vif de Sens dans le Mauriacois, etc.

- 2 Ce monachisme auvergnat du premier millénaire a bénéficié d'études précieuses, conduites successivement par G. Fournier¹, C. Lauranson-Rosaz² et A. Maquet³. Les travaux de compilation et d'analyse des textes réalisés alors ont permis de donner corps à ce dossier, en particulier pour la période carolingienne. Pourtant, force est de constater que la réalité matérielle des premiers monastères d'Auvergne est largement méconnue. L'archéologie programmée peine encore à investir ce champ de la recherche et ne peut guère être épaulée par les apports de l'archéologie préventive, à l'exception notable de quelques cas de figure : Mauriac, plus récemment Souvigny ou Aurillac. Néanmoins, l'archéologie a sans aucun doute sa pierre à apporter à l'édifice, l'exemple de Souvigny étant en ce sens une bonne illustration. L'étude de ce prieuré clunisien a mis en avant l'intérêt d'une approche transdisciplinaire dans la compréhension de la genèse et de l'évolution d'une fondation monastique antérieure à l'an Mil. La confrontation des textes et des données archéologiques a permis de retracer l'histoire du prieuré depuis la donation d'une *villa* au *x*^e siècle jusqu'à nos jours. Les fouilles de l'église prieurale conduites par P. Chevalier⁴, conjuguées aux surveillances extensives de travaux dirigées dans le bourg par S. Liégard⁵, ont en effet permis, d'une part, d'approcher les origines du monastère, en mettant au jour des installations en lien avec la *villa* carolingienne, et, d'autre part, de mettre en lumière la genèse et l'évolution du bourg monastique.
- 3 Je ne m'attarderai pas sur ce solide dossier, aujourd'hui bien connu, mais tenterai de broser le portrait, certes encore un peu flou, des premiers monastères d'Auvergne. Un rapide état des lieux de la documentation existante, permettant d'explicitier les différents termes employés – *cellula*, *monasterium*, *locus*, etc. –, pourra être confronté aux données archéologiques disponibles, la finalité de cet exercice délicat étant d'approcher les conditions d'implantation des premiers établissements monastiques de la région.
- 4 Ce passage en revue débutera naturellement par Grégoire de Tours, dont le témoignage constitue l'un des plus précieux et des plus fournis pour l'ancien diocèse de Clermont. La fin de la période mérovingienne est ensuite illustrée par deux textes précieux, la *Passion de saint Priest* et la *Vie de saint Bonnet*, deux évêques de Clermont de la seconde moitié du *vii*^e siècle. Enfin, les fondations des *ix*^e-*x*^e siècles, renseignées par de nombreuses chartes, permettront d'esquisser les grands traits du monachisme carolingien auvergnat (fig. 1).

Fig. 1 – Cartes de répartition des monastères d'Auvergne attestés pour le haut Moyen Âge, V^e-X^e siècle



D. Martinez, 2014

Le monachisme auvergnat au temps de Grégoire de Tours

- 5 Le témoignage de l'évêque de Tours, originaire d'Auvergne, n'est en réalité pas le plus ancien puisque déjà Sidoine Apollinaire mentionnait l'existence d'un monastère fondé par le prêtre Abraham dans la ville de Clermont, près d'une basilique dédiée à saint Cyr⁶. L'établissement est simplement signalé, aucune information sur ses dispositions n'est apportée par l'auteur.
- 6 Dix établissements monastiques du diocèse de Clermont sont évoqués dans l'œuvre de Grégoire de Tours : Chanturgue, Cournon, Méallet, Menat, Pionsat, Randan, Royat, Saint-Pourçain, Saint-Cirgues de Clermont et le *Cambidobrense monasterium*, dont l'identification est discutée⁷. Le terme *monasterium* y est majoritairement employé – vingt-six occurrences pour ces dix monastères – et semble recouvrir des réalités bien différentes. Il côtoie le terme *cellula*, qui apparaît, quant à lui, treize fois. Arrêtons-nous sur quelques-uns de ces exemples.

Le monastère de Chanturgues

- 7 Sur les hauteurs de Clermont, l'évêque Eparchius aurait fondé dans le troisième quart du V^e siècle (entre 450 et 474) un monastère – *in arce Cantobennici montis monasterium collocase, ubi nunc oratorium est* – dans lequel il se retirait pour le carême⁸. Il s'agit manifestement d'une fondation éphémère, puisqu'à l'époque de Grégoire de Tours il ne subsiste qu'un *oratorium*⁹. Cet établissement est traditionnellement localisé au sommet du Puy de Chanturgue, au nord de la ville, où les nombreuses prospections archéologiques n'ont cependant livré aucun indice d'occupation.

Saint-Cirgues de Clermont

- 8 Dans les faubourgs occidentaux de Clermont, Grégoire de Tours cite le monastère de Saint-Cirgues, déjà évoqué par Sidoine Apollinaire. Il le mentionne à quatre reprises sous le terme de *monasterium*, deux fois dans le deuxième livre de l'*Histoire des Francs*, deux autres dans la *Vie des Pères*, où l'on apprend que le prêtre Abraham, à l'issue de sa *peregrinatio* en Occident, se fixe à Clermont près de la basilique Saint-Cyr. Il y fonde un monastère dans lequel il est plus tard enseveli¹⁰.
- 9 Ces différentes occurrences n'offrent aucun détail sur l'organisation du monastère. Il se situait manifestement dans l'îlot bordé de nos jours au nord par la rue Saint-Cirgues, au sud-ouest de la butte portant la cathédrale. Dans la seconde moitié du x^e siècle, le *libellus de ecclesis claromontanis* ne signale qu'une église – *In ecclesia sancti Cirici, altare sancti Cirici...* –, sans mentionner l'existence d'une communauté¹¹. L'archéologie a confirmé l'existence d'une fondation mérovingienne aux abords de la rue Saint-Cirgues, qu'il est tentant de rattacher au monastère. Une fouille de sauvetage a en effet permis la découverte d'un ou plusieurs bâtiments auxquels étaient associés des sarcophages trapézoïdaux¹². L'environnement dans lequel s'est implanté l'établissement a, quant à lui, pu être étudié à l'occasion d'une fouille réalisée à une cinquantaine de mètres à l'est de son emplacement supposé¹³. Ce dernier a pris place dans un secteur de la ville très humide, occupé par des quartiers d'artisans durant le Haut-Empire et, semble-t-il, largement délaissé dès la seconde moitié du III^e siècle. L'établissement paraît s'être établi à la fin du v^e siècle dans un environnement relativement ouvert et marécageux, occupé en grande partie par des parcelles, pour certaines cultivées, pour d'autres en friche. L'implantation d'un monastère dans ce secteur, au demeurant inhospitalier, a, sans aucun doute, nécessité la réalisation d'importants travaux d'aménagement du terrain, ne serait-ce qu'en termes de drainage.

Saint-Mart de Royat

- 10 Dans le chapitre quatorze du *Livre des Pères*, Grégoire de Tours relate la fondation d'un monastère par l'ermitte Martius durant le premier tiers du VI^e siècle¹⁴. Ce dernier, originaire de Clermont, décide de se retirer sur les hauteurs de la cité épiscopale, où il s'aménage un ermitage dans une grotte. Les multiples miracles qu'il accomplit y attirent de nombreux fidèles. Très vite, une communauté se constitue et un monastère est fondé. L'évêque de Tours précise que ce monastère possédait un jardin clos par une haie, dans lequel les moines faisaient pousser des légumes et des arbres fruitiers, sans apporter davantage de précisions sur l'organisation générale de l'établissement.
- 11 Le terme *monasterium* n'apparaît qu'à une seule reprise, lorsque l'auteur précise que Martius est enseveli dans l'*oratorium* du monastère – *Dehinc com summo honore ablutus dignisque vestimentis indutus, infra oratorium monasterii est sepultus*. Le terme *cellula*, qui revient à trois reprises, évoque la case de l'ermitte, qui est d'ailleurs également qualifiée d'*habitacula*. On semble donc avoir affaire ici à la transformation d'un ermitage en monastère, lequel possédait un oratoire ainsi qu'un jardin. Cela signifie-t-il que l'on est en présence d'une communauté régulière ou d'un regroupement de semi-anachorètes ? Il est bien difficile de répondre à cette question et l'archéologie apporte en ce sens peu d'information. À la fin de la vie du fondateur, la communauté semble cependant

structurée et dirigée par un *praepositus*, désigné par Martius. Des découvertes anciennes, localisées à l'emplacement de l'ancien couvent Saint-Mart, ont toutefois mis en évidence la présence de tombes en sarcophage ainsi que celles de plaques de marbre portant des épitaphes. Ces vestiges pourraient être associés à l'ancien monastère, dont l'évolution durant le haut Moyen Âge est cependant inconnue. Une communauté féminine, mise en place par l'évêque Genès au milieu du VII^e siècle – le *Rubiacense coenobium* mentionné dans la *Vie de saint Bonnet*¹⁵ –, semble par ailleurs avoir existé durant le haut Moyen Âge, mais correspondait probablement à un établissement distinct.

Pionsat

- 12 À l'écart de la cité épiscopale, les premiers monastères semblent fleurir à partir de la première moitié du VI^e siècle, pour certains dans des zones relativement reculées. C'est le cas de Pionsat, où, dans le chapitre douze de son *Livre des Pères*, l'évêque de Tours situe l'histoire de l'ermite Aemelianus¹⁶. Ce dernier, vers la fin du V^e ou le début du VI^e siècle, se retire dans les bois de Pionsat (*silvae Ponticiacenses*), qui dépendent alors du *saltus* du domaine de Vensat appartenant à Sigevald, gouverneur de l'Auvergne pour le compte du roi Thierry. Un dénommé Brachion, alors au service de Sigevald, tombe par hasard sur l'ermitage d'Aemelianus alors qu'il est en train de chasser un sanglier. La bête pour chassée franchit la haie qui entoure la cellule (*cellula*) de l'ermite, dans laquelle il trouve refuge. Brachion, après la mort de Sigevald en 533, ayant été marqué par cet épisode, rejoint Aemelianus et s'installe dans la forêt. Très vite, une communauté monastique se forme autour des deux compagnons. Brachion réussit alors à obtenir de l'héritière de Sigevald, Ranichilde, le droit de fonder un monastère (*monasterium*) sur de vastes terres situées dans le *saltus* du domaine de Vensat – *Hic, stabilito monasterio, obtenuit a Ranihilde, Sigivaldi memorati filia, multo terrarum spatio, quod as hoc monasterium dereliquit. Erat enim saltus ex domo Vindiciacense*¹⁷. Après cette fondation, on apprend que Brachion se retire à Tours pour y fonder deux autres établissements. À son retour, il est chargé de rétablir la règle dans le monastère de Menat. Peu avant sa mort, il demande à l'abbé qu'il venait d'instaurer à Pionsat d'établir en bordure d'une rivière un mausolée destiné à abriter son tombeau. On apprend alors que ce dernier est bâti sur la base de constructions préexistantes. À sa mort, avant d'être déposé dans son lieu de repos, il est enseveli dans « l'oratoire de sa cellule primitive » – *in oratorio prioris cellulae sepulto*¹⁸.
- 13 De l'organisation du monastère, on ne dispose à nouveau d'aucun élément, sinon qu'il était doté d'un oratoire. Il semble cependant constitué, du moins à la mort de Brachion, d'une communauté régulière dirigée par un abbé. D'ailleurs, on s'interrogera sur la réalité de la communauté primitive et là aussi sur l'existence, dans un premier temps, d'un groupe de semi-anachorètes qui ne se constituèrent en communauté qu'à la mort de Brachion.
- 14 Notons l'évocation d'un désert dans lequel s'est retiré Aemelianus (*ad heremi deserta*), conception somme toute relative, puisqu'on apprend que son disciple et successeur, Brachion, fit édifier son tombeau sur les ruines « d'antiques » constructions – *Quo migrante et in oratorio prioris cellulae sepulto, cum abba iniunctum cuperet opus explere, nutu Dei et celces coctos antiquitus et fundamentum in ea mensura qua ipse ponere cogitabat nactus est*. La localité de Pionsat abritait probablement dès l'époque romaine une petite agglomération, dont l'importance est inconnue, simplement caractérisée par la présence de plusieurs sites à *tegulae* ainsi que par une nécropole à incinération¹⁹. Elle se situait, par

ailleurs, à proximité du tracé supposé de la voie romaine reliant Clermont à Évaux-les-Bains.

- 15 Le texte n'offre aucune information sur les dispositions du monastère, mais renseigne toutefois sur sa dotation foncière, essentiellement des bois constituant une partie du *saltus* de la *villa* de Vensat. Le terme *cellula*, que l'on retrouve à deux reprises, sert d'une part à caractériser l'ermitage d'Aemelianus – *ad cellulam sancti se confert* –, d'autre part, à la fin du récit, à caractériser la « cellule » primitive de Brachion – *in oratorio prioris cellulae sepulto* –, dont on ne sait pas s'il s'agit du monastère de Pionsat ou de l'ermitage à l'origine de la fondation monastique.
- 16 Cet établissement ne semble pas avoir perduré longtemps. Son existence n'est en tout cas éclairée par aucune source postérieure à Grégoire de Tours. Le souvenir de Brachion paraît cependant conservé dans la titulature actuelle de l'église, placée sous le vocable de Saint-Bravy.

Menat

- 17 À Menat, il est clair qu'une communauté régulière, dirigée par un abbé et rythmée par une règle commune, existait dès le deuxième tiers du VI^e siècle. Grégoire de Tours indique, en effet, nous l'avons vu, que Brachion était chargé de rétablir la règle dans le monastère qui s'était relâchée par la négligence de ses abbés : *Cum ad priorem cellulam resederet, in monasterium Manatinse, qui per incuriam abbatis interpuerat, ordinatur, ut scilicet eius studio congregatio ipsa canonicae regetur*²⁰. Brachion est même mentionné en qualité d'abbé du monastère de Menat dans un épisode relaté dans le livre cinq de l'*Historia Francorum*²¹.
- 18 Dans le cas de Menat, le terme *monasterium* n'apparaît qu'une seule fois. *Cellula* est, quant à lui, employé à deux reprises. La première occurrence désigne l'ermitage de Brachion (*ad proprem cellulam*), tandis que la seconde fait directement référence à la communauté monastique dont Brachion est cité en tant qu'abbé – *Brachio, abba cellulae Manatensis*.
- 19 Les origines du monastère de Menat sont également rapportées dans la *Vie de saint Ménélee*, rédigée tardivement, probablement au XI^e siècle, et dont la fidélité paraît très douteuse. On apprend que Ménélee, originaire des pays de la Loire et présenté comme le descendant de l'empereur Héraclius – *Origo beati Menelei claro de fonte manavit, ex magni scilicet imperatoris Heraclii prosapia* –, aurait installé un ermitage dans le *pagus* de Vensat, entre les rivières de la Sioule et de la Bouble – *in Arvernensi patria, in pago Vinciacensi inter fluvium Sivolis et Bubulae* – en dépit de l'opposition d'une reine, nommée Brunehaut, dont le *saltus* couvrait ce domaine²². Cet ermitage aurait servi de base à la fondation d'une abbaye. Plus tard, vers 812-813, le monastère est remis en état par Louis le Pieux²³.
- 20 L'archéologie apporte quant à elle peu d'informations et l'on ne pourra guère citer que la tradition selon laquelle des sarcophages auraient été mis au jour à proximité de l'abbaye.

Randan

- 21 À une quarantaine de kilomètres au nord-est de la cité épiscopale, l'évêque de Tours rapporte l'existence, à Randan, d'un monastère dirigé par l'abbé Sunniulphe et dans lequel officie un moine d'une grande vertu, dénommé Julien. L'auteur ne consacre que quelques lignes à cet établissement et ne donne une nouvelle fois aucun indice relatif à

son importance. Il signale simplement que le monastère possédait un grenier – *ut expellentes monachi de horrea anonas quasi chloros ad solem siccare ponerent* –, ce qui peut supposer l'existence d'une communauté régulière disposant de ses propres installations²⁴.

- 22 Dans le tableau brossé par Grégoire de Tours, le terme *monasterium* semble concrètement désigner le « monastère » en tant qu'institution/établissement. L'auteur n'offre que peu de descriptions et on ne peut glaner que quelques informations au sujet de Royat, pour lequel il mentionne l'existence d'un verger ou encore à propos de Randan, où les moines disposent d'un grenier et de cellules. L'emploi du terme *cellula* paraît, quant à lui, moins fixé. Il fait principalement référence à l'ermitage à l'origine de l'établissement monastique et désigne ainsi indifféremment la grotte dans laquelle se retire Martius (Royat) et la cabane construite en forêt par Aemilianus (Pionsat). L'utilisation de ce terme n'est cependant pas exclusive puisqu'il renvoie également, dans le cas de Randan, à la cellule personnelle de Julien, sa « chambre » au sein du monastère – dans laquelle il reste enfermé sept jours : *reclusumque in cellulam septem dies* – et, dans celui de Menat, à la communauté monastique – *Brachio, abba cellulae Manatensis*.
- 23 Les premières communautés d'Auvergne s'implantent dans les faubourgs de Clermont, au plus tard dans la seconde moitié du v^e siècle, à l'instar de Saint-Cirgues ou de Chanturgue. La multiplication des initiatives rurales suit de peu ces fondations suburbaines et, dès le début du vi^e siècle, plusieurs monastères émergent un peu partout dans le diocèse, pour certains dans des secteurs très marginaux à l'image de Pionsat. Cet isolement demeure toutefois mesuré puisque les communautés ou les ermites à l'origine de ces communautés s'installent à proximité des foyers de peuplement – l'exemple le plus remarquable étant celui de Martius sur les hauteurs de Clermont. Ces premières initiatives sont souvent issues d'expériences érémitiques (Pionsat, Royat, Menat ?), mais, pour autant, très tôt soutenues par les évêques (Chanturgue, Saint-Cirgues, Cournon) et même, dans certains cas, encouragées par l'aristocratie, notamment à Pionsat, où Brachion obtient des terres cédées par la fille du duc Sigevald.
- 24 À Clermont et ses abords, les établissements sont élevés sur ou dans les ruines de constructions antiques. Ainsi à Royat, le monastère Saint-Mart est édifié à l'emplacement d'anciens thermes. À Saint-Cirgues, les fouilles alentour ont démontré, dans ce secteur, l'existence durant le Haut-Empire de quartiers dédiés à des artisanats de nuisance – boucherie, meunerie, tannerie, etc. Il y a donc tout lieu de penser que l'établissement du prêtre Abraham a été édifié à l'emplacement de constructions gallo-romaines. Les autres monastères semblent, quant à eux, correspondre à des créations *ex nihilo*.
- 25 Il convient, enfin, d'insister sur le caractère éphémère de bon nombre de ces fondations. La moitié des monastères évoqués par Grégoire de Tours ne semble, en effet, pas avoir perduré durant le haut Moyen Âge, probablement pas au-delà de la période mérovingienne. L'établissement de Chanturgue n'existait, semble-t-il, déjà plus dans le dernier tiers du vi^e siècle. Ceux de Pionsat, Randan, Méallet ou Saint-Cirgues de Clermont ne sont connus qu'à travers son témoignage. Cet état de fait pose la question du nombre de ces initiatives des premiers temps (probablement nombreuses), dont on ignore les formes. Il s'agit manifestement d'installations rudimentaires, probablement en bois, sans organisation clairement prédéfinie et ainsi difficile à caractériser par l'archéologie.
- 26 Le tableau que dépeint Grégoire de Tours paraît par ailleurs traduire une réalité complexe, où se côtoient des communautés cénobitiques régulières, vivant dans l'observance d'une règle, et des regroupements manifestement plus anarchiques, moins

structurés, inspirés du monachisme gaulois des premiers temps, à l'image du modèle martinien, notamment dans le cas où la communauté s'est formée spontanément autour d'un ermite. À Menat et à Méallet, les moines respectent une « règle », notamment celle d'Augustin dans le second cas, où l'on encourage le travail des religieux, ce qui valut à Caluppan de vifs reproches et le conduisit à s'isoler dans un ermitage qu'il installa sur les pentes d'une vallée voisine²⁵. Ailleurs, on ignore l'importance qui est accordée au respect d'une règle. Certaines communautés paraissent cependant structurées et dirigées, notamment, par un *praepositus* ou un abbé, comme à Pionsat, Royat ou Randan.

- 27 Le monachisme auvergnat des premiers temps reste encore mal connu et l'archéologie n'apporte pour l'instant que peu d'éléments. Elle a permis, tout au plus, dans certains cas – Saint-Cirgues de Clermont, Royat, Menat –, de confirmer l'existence d'une occupation mérovingienne à l'emplacement supposé des monastères évoqués par les sources anciennes, à travers, notamment, la découverte de tombes ou d'inscriptions.
- 28 Avançons à présent dans le temps afin de nous intéresser à deux *Vitae* particulièrement instructives, celles de saint Priest et de saint Bonnet, traditionnellement datées, pour la première, de la fin du VII^e siècle et, pour la seconde, du début du siècle suivant²⁶.

Les *vitae* de saint Priest et de saint Bonnet

La *Passio Praejecti episcopi*

- 29 Saint Priest, évêque de Clermont entre 666 et 675, est mort en martyr dans son domaine de Volvic, là où son successeur, Avit II (675-690), décide de fonder un monastère d'hommes. La *Passio Praejecti* recèle de précieuses informations sur la fondation de quatre établissements monastiques²⁷ : Chantoin (Clermont), Chamalières, Volvic (fondation d'Avit II) et le *Columbariense monasterium* à Clermont. Arrêtons-nous quelques instants sur deux d'entre eux, abritant des communautés féminines.

Chantoin

- 30 La localité de Chantoin, située dans les faubourgs nord de Clermont, à l'est de l'actuel quartier Saint-Alyre, cœur du *vicus christianorum*, est peut-être déjà citée dans l'*Histoire des Francs*. On apprend, notamment, que le deuxième évêque de Clermont, dénommé Urbicus, y est inhumé dans un hypogée voûté (*in cripta cantabannensis*)²⁸. C'est précisément à Chantoin que l'évêque Priest aurait fondé un couvent de moniales :
- Il fit construire un monastère dans un faubourg de ladite ville, dans la petite propriété d'une femme, Césarie, et il le consacra pour des jeunes filles vouées à Dieu. En effet, avant cette époque, on ne trouvait pas un couvent de jeunes filles en ces lieux²⁹.
- 31 L'existence de cet établissement est par ailleurs confirmée dans la seconde moitié du X^e siècle par le *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, qui y signale, notamment, la présence d'un autel honorant saint Priest³⁰. L'abbaye de Chantoin prospère durant tout le Moyen Âge et compte de nombreuses possessions en Auvergne ; plusieurs congrégations s'y succèdent jusqu'à la Révolution.
- 32 Des découvertes archéologiques réalisées dans la première moitié du XIX^e siècle ont permis d'identifier la présence d'une occupation mérovingienne à l'emplacement du monastère, sans pour autant en préciser la nature³¹. Le couvercle de sarcophage mis au

jour à cette occasion est peut-être à mettre en relation avec le cimetière associé au monastère primitif.

Chamalières

- 33 Entre 662 et 675, sous le règne de Chilpéric II, le comte Genès, incité par l'évêque Priest, fonde le monastère féminin de Chamalières sur l'une de ses terres :
- Dans les faubourgs de la ville sus-dite (Clermont), auquel on a donné le nom de Chamalières, il entreprit de toutes ses forces et de toute sa volonté de faire construire un monastère de vierges consacrées, placé naturellement sous la règle des saints hommes, c'est-à-dire saint Benoît, saint Césaire et saint Colomban³².
- 34 Ce monastère existe encore dans la seconde moitié du x^e siècle et figure, notamment, dans le *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, qui y signale, entre autres, un autel dédié à la Vierge, un autre à saint Priest³³.
- 35 À cet établissement, correspondent peut-être les vestiges d'une église découverts en 1929, caractérisée par une abside semi-circulaire d'environ 4 m de largeur, flanquée de deux annexes. Plusieurs sépultures ont également été mises au jour au chevet de l'édifice, dont, notamment, deux sarcophages trapézoïdaux en trachyte³⁴.
- 36 La *Vie de saint Priest* est la première source mentionnant, pour l'Auvergne, l'existence de communautés féminines. L'évêque de la seconde moitié du vii^e siècle y semble très sensible et a ainsi été à l'initiative de la fondation de deux couvents, tous les deux installés dans les faubourgs de Clermont. La terminologie employée dans ce texte, confrontant *monasterium* et *coenobium*, semble assez clairement arrêtée. *Monasterium* renvoie sans ambiguïté au monastère en tant qu'établissement ou en tant que lieu, tandis que *coenobium* désigne, quant à lui, la communauté, féminine ou masculine. À Chantoin, la distinction est claire, tout comme elle l'est à Volvic, où l'évêque Avit II établit un *monasterium virorum in loco Vulvico*, dirigé par un abbé (*coenobio abbatem Godonem*)³⁵.
- 37 Un siècle et demi après le témoignage de Grégoire de Tours, les pratiques monastiques des premiers temps semblent totalement abandonnées et la vie de chaque établissement est rythmée par une règle, comme cela est clairement affirmé pour Chamalières, avec le rappel des règles des saints Benoît, Césaire et Colomban.
- 38 Rédigée quelques décennies plus tard, probablement au début du viii^e siècle, la *Vie de saint Bonnet* constitue l'un des documents les plus précieux dont dispose le corpus de sources auvergnat. Elle offre, notamment, une description éclatante du monastère primitif de Manglieu, dont la fidélité peut être soulignée par l'archéologie.

La *Vita Boniti episcopi*

- 39 Saint Bonnet, évêque de Clermont entre 690 et 701, décide, à la fin de sa vie, de se retirer dans le monastère de Manglieu, après avoir démissionné de sa charge. C'est durant cette retraite qu'aurait été rédigée sa *vita*³⁶. L'établissement religieux aurait été fondé quelques décennies auparavant par l'un de ses prédécesseurs, l'évêque Genès (656-662), dans l'un de ses domaines³⁷. Ce texte livre des descriptions architecturales relativement détaillées. Le paysage naturel dans lequel s'implante l'établissement monastique est précisément décrit³⁸. On y reconnaît parfaitement, en effet, l'environnement actuel. Le monastère comprend alors deux églises enfermées dans une clôture : l'une dédiée à Marie, l'autre placée sous le patronage des Apôtres :

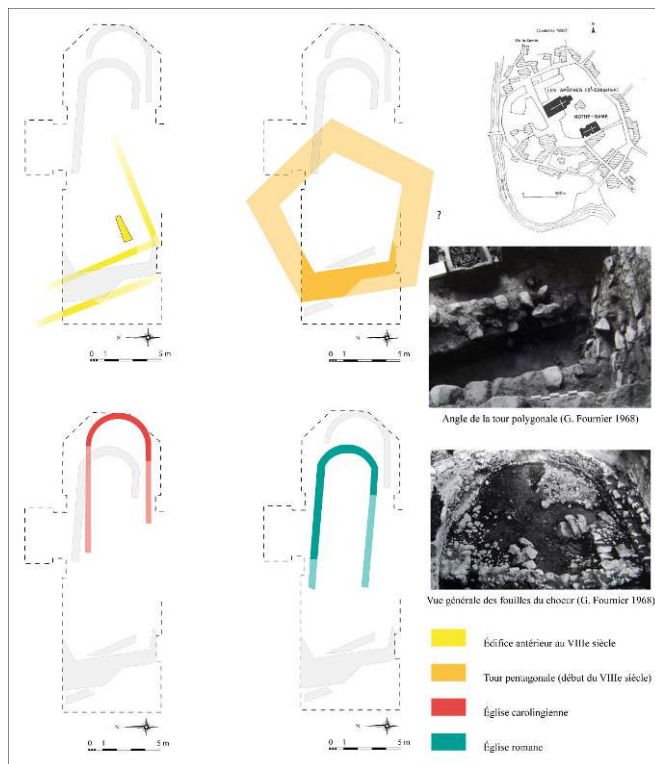
Une clôture percée d'une triple porte enferme le monastère. Lorsqu'elles sont éclairées par le soleil, les églises des saints martyrs étincellent d'un éclat très vif. La tour pentagonale de Marie toujours vierge et mère de Dieu brille d'un éclat particulièrement remarquable et s'élève fièrement, émergeant d'une base quadrangulaire et s'élevant au-dessus des autres constructions, elle domine seule. Quatre fois six arcs, décorés en dessous, convexes au-dessus, s'élèvent jusqu'au faite qui brille. De même, l'église des Apôtres ne respandit pas moins, comme un signe triangulaire. Les autels des saints brillent : de part et d'autre, des arcs géminés se rejoignent et des colonnes sculptées avec la splendeur des anciens se dressent ; à la manière d'une haute et admirable voûte, des poutres sont assemblées pour former un plafond lambrissé ; les murs des églises sont rouges avec des décors blancs à la manière de ce qui se fait en ville³⁹.

- 40 Le monastère est également richement décoré, on y retrouve de nombreuses arcatures ainsi que des chapiteaux sculptés et peints⁴⁰.
- 41 Cette *vita* se concentre évidemment sur Manglieu, mais évoque également plusieurs monastères auvergnats, dont ceux de Volvic et de Royat. Deux passages renvoient, par ailleurs, aux établissements de l'île Barbe à Lyon et de Saint-Maurice d'Agaune. L'emploi du terme *monasterium* est ici concurrencé par celui de *cenobium*. Le premier est utilisé à douze reprises, le second revient, quant à lui, six fois. Les deux termes semblent utilisés indifféremment, même si, à nouveau, il semble que l'un renvoie au monastère en tant qu'établissement et l'autre à la communauté monastique, ce qui n'est toutefois pas toujours très clair. Ainsi, on retrouve, en référence à l'abbé de Manglieu, l'expression *venerabilem Magnilocensis monasterii abbatem* et, pour l'un des moines, *in eodem monasterio fratrem nomine Natholenum*, deux occurrences qui semblent cependant évoquer le monastère en tant que lieu et non en tant que communauté. Au contraire, à l'évocation des origines du monastère, dans un passage présentant l'évêque Genès (656-662) comme étant le fondateur du monastère, on retrouve le terme *cenobium*, qui, dans le cas présent, semble davantage évoquer la communauté : *Genesisius nobilissimus pontifex cenobium in propria constituit glaba atque virum venerabilem Evodium instituit patrem*. D'ailleurs, dans ce passage, est cité le nom du premier abbé du monastère, Evodius, renforçant ainsi l'idée de l'emploi de *cenobium* en tant que communauté des frères, distincte de l'établissement ou du lieu (*monasterium*). On retrouve le même cas de figure pour Volvic : *Eoaldum Volvicensis cenobii patrem*. Pourtant, ces exemples sont contredits par celui du couvent de moniales de Royat, *Rubiacense cenobium*, dont l'emploi, dans le passage où il est cité, renvoie clairement à l'établissement lui-même et non à la communauté et, notamment, à son contexte d'implantation : *Ipsa autem Rubiacense cenobium, quod hinc indeque montibus septus, ab oriente panditur aditum et aut procul eminet urbi, visendi gratia consulendique adire properabat*.
- 42 Qu'en est-il de la réalité archéologique ? En premier lieu, nous l'avons évoqué, l'environnement illustré dans le texte de la *Vita Boniti* est fidèle à la topographie actuelle. Le monastère est effectivement reclus au fond d'une cuvette sur la rive droite d'un petit cours d'eau. L'établissement est enfermé au sein d'une clôture, dont la limite se devine encore dans le parcellaire. Il était percé de trois portes, dont les emplacements sont inconnus. Il renfermait vraisemblablement deux églises, l'une dédiée à la Vierge, dotée d'une somptueuse tour pentagonale, l'autre aux Apôtres. Aujourd'hui, figurent encore deux édifices : l'église Notre-Dame, en ruine, et l'ancienne église monastique, actuellement paroissiale, dédiée à saint Sébastien et dont il y a tout lieu de penser qu'il s'agit de l'église des Apôtres. Sa titulature aurait changé au début du IX^e siècle après le passage des reliques du saint, peut-être au cours de leur transfert de Rome à Soissons⁴¹.

L'église Notre-Dame de Manglieu

- 43 Les fouilles réalisées en 1967 et 1968 par G. Fournier dans l'ancienne église Notre-Dame ont confirmé son origine mérovingienne⁴². Elles ont, de plus, permis de proposer un phasage éclairé par la succession de quatre édifices, dont le plus ancien correspondrait à la tour pentagonale décrite dans le texte du VIII^e siècle (fig. 2).

Fig. 2 – Les vestiges mis au jour en 1967-1968 lors des fouilles réalisées par G. Fournier dans l'église Notre-Dame de Manglieu, Puy-de-Dôme



Cl. et fond de plan : G. Fournier, 1968 ; dessin : D. Martinez, 2014.

- 44 Celle-ci est par ailleurs implantée sur les vestiges d'une imposante construction associée à des sépultures, que G. Fournier interprète comme l'un des bâtiments du domaine de l'évêque Genès, peut-être l'oratoire domanial. Cette tour serait concrètement représentée sur le terrain par deux portions de maçonnerie chaînées, orientées est-ouest, et formant un angle obtus (108°). G. Fournier propose de mettre en relation ces vestiges avec les textes et, sur cette base, propose une restitution du pentagone évoqué dans la *Vie de saint Bonnet*. Tour pentagonale, ou tout au moins tour polygonale, cette construction a peut-être été précédée par un court vaisseau, à l'instar de l'exemple contemporain (fin VII^e-début VIII^e siècle) de l'église Notre-Dame de l'abbaye de Saint-Riquier. Un fragment de couvercle de sarcophage en marbre décoré, découvert aux abords, pourrait, par ailleurs, dater, selon l'auteur des fouilles, de la fin de la période mérovingienne. Ultérieurement, le pentagone (ou polygone) fait place à une basilique, dont les vestiges du chœur et du mur gouttereau nord ont été retrouvés. Le chœur est semi-circulaire et la nef serait composée de deux travées. Cette basilique est remplacée à l'époque romane par une nouvelle construction, légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'édifice précédent.

- 45 G. Fournier est intervenu uniquement dans l'église Notre-Dame et n'a effectué aucune fouille dans l'édifice situé plus au nord, l'église Saint-Sébastien. Il s'est pour autant penché sur l'architecture de ce bâtiment, pour lequel il reconnaît la présence d'élévations qu'il attribue à l'église évoquée dans le texte du VIII^e siècle. Déjà J. Hubert signalait l'existence d'élévations antérieures à l'an Mil⁴³, mais G. Fournier fut le premier à s'étendre plus longuement sur la nature des vestiges anciens, visibles dans le chevet de l'église. Il signale l'ancienneté du chevet et insiste sur les nombreux remplois présents dans l'église. Ces premières observations ont motivé la poursuite de l'analyse des élévations, en cours⁴⁴.

L'église Saint-Sébastien de Manglieu

- 46 Le sanctuaire se caractérise par une abside semi-circulaire enchâssée dans un chevet plat (fig. 3).

Fig. 3 – Le chevet de l'église Saint-Sébastien de Manglieu, Puy-de-Dôme



Cl. et dessin D. Martinez, 2015 ; relevés lasergrammétrique et orthophotographie du chevet O. Veissière, 2016.

- 47 La restauration des maçonneries au XIX^e siècle entrave la lecture des parements externes. Pourtant, certaines observations sont possibles. Un aménagement fossilisé dans le chevet, constituant le vestige d'un fronton triangulaire, attire notamment l'attention. À mi-hauteur de l'élévation se développe, en effet, une corniche horizontale constituée de *tegulae*. Cette corniche est soutenue par un système de modillons, dont six sont encore visibles. Le percement d'une grande baie au XV^e siècle a entraîné la destruction de la partie centrale de l'aménagement. De même, cette corniche a été détruite aux extrémités nord et sud de la maçonnerie du chevet lors de la reprise des chaînages d'angle, à l'occasion d'une reconstruction du bâtiment. Par ailleurs, au-dessus de cette corniche, dans la moitié nord de la maçonnerie, est visible le négatif d'une toiture oblique,

constituée également de *tegulae* soutenues par un système de modillons, dont quatre sont encore conservés. Le pan méridional de cette structure semble avoir été détruit lors de l'exhaussement de la façade orientale du chevet. Ainsi, si l'on restitue les portions aujourd'hui disparues, il est possible d'envisager la présence d'un fronton triangulaire constitué de deux rampants reposant sur une base horizontale, le tout maintenu par un système de modillons. Des exemples comparables existent à Poitiers, avec le baptistère Saint-Jean⁴⁵ et la proposition de restitution de l'hypogée des Dunes⁴⁶. Ce type d'architecture semble d'ailleurs relativement fréquent durant les premiers siècles du Moyen Âge, comme en témoignent les représentations contenues dans le *Psautier d'Utrecht* et le *Pentateuque d'Ashburnham*⁴⁷. Il est alors possible que cette structure, fossilisée dans la maçonnerie actuelle, conserve le souvenir d'un bâtiment relativement ancien, au moins antérieur à l'an Mil. Le fronton est peut-être à mettre en relation avec le tiers inférieur de l'élévation actuelle du chevet, dont les parements extérieurs révèlent un usage régulier de blocs de grand appareil dressés au pic, notamment au niveau des soubassements. Ces blocs viennent chaîner des maçonneries en petit appareil irrégulier de basalte, à litages plus ou moins marqués. Par ailleurs, des ouvertures obturées et largement détruites lors de reconstructions ultérieures sont encore visibles sur les trois façades du chevet. Deux assises de blocs allongées marquent, respectivement, l'appui et le départ des arcs. Ces derniers, en partie conservés pour les baies nord et sud, sont constitués de claveaux d'arkose blonde et ocre de dimensions variables. Leurs piédroits superposent des blocs de grand et moyen module, peut-être remployés.

- 48 Les remplois insérés dans l'arc triomphal de l'église actuelle sont à mettre en relation avec l'occupation du haut Moyen Âge. Cet arc est encadré par deux imposantes colonnes monolithes en marbre gris, surmontées de chapiteaux de style corinthien en marbre blanc. Un examen précis apparaît ainsi indispensable pour la compréhension et la datation du chevet. On remarque, tout d'abord, que les deux chapiteaux ne sont pas contemporains. Le décor de la corbeille nord renvoie vers des productions antiques, en filiation directe avec celles de la fin de l'Antiquité des ateliers pyrénéens, tandis que la corbeille sud se rapproche davantage des productions mérovingiennes – localement des corbeilles de l'abbaye de Saint-Alyre à Clermont⁴⁸. Les corbeilles sont, par ailleurs, surmontées de tailloirs présentant un décor intrigant, rythmé par deux registres de rouleaux superposés qui se détachent nettement du bloc. Ces rouleaux ne sont pas sans rappeler les décors de flots que l'on retrouve dans le décor ornemental carolingien (baies, décor de chancel). Le registre inférieur de la composition est marqué par un bandeau constitué de demi-ovales grossières, renversées, dont un exemple comparable existe à Artonne, dans le Puy-de-Dôme, où le registre inférieur de corbeilles antiques (tardives), remployées dans un ancien portail de l'église Saint-Martin, présente une ornementation proche. Les imposantes colonnes monolithes s'inscrivent, quant à elles, totalement dans une tradition antique.
- 49 Ainsi, les composantes de cet arc reflètent une chronologie ancienne, tournée vers la fin de l'Antiquité et/ou l'époque mérovingienne. Le couvercle de sarcophage en marbre, exposé aujourd'hui dans l'avant-nef de l'église, constitue encore un témoignage de ces périodes. La présence d'un chrisme, cerclé par une couronne et encadré par des panneaux présentant des décors de chevrons, renvoie vers les exemples de sarcophages dits aquitains, datables des v^e-vi^e siècles.
- 50 L'église Saint-Sébastien de Manglieu, objet aujourd'hui de nouvelles recherches, semble avoir encore de nombreuses informations à livrer, notamment sur ses origines.

L'utilisation de techniques d'investigations non invasives, en appui de l'analyse archéologique du bâti (prospection géophysique, lasergrammétrie), devrait, dans un premier temps, permettre d'obtenir des données complémentaires et essentielles pour la compréhension de cet édifice encore peu connu, mais qui mérite cependant une place de premier choix dans les corpus de références pour le haut Moyen Âge.

- 51 Les textes de la *Vie de saint Bonnet* et de la *Passion de saint Priest* illustrent, dans la continuité du témoignage de Grégoire de Tours, la topographie d'un monachisme primitif majoritairement « épiscopal », périphérique à la cité et en marge duquel se développent, plus timidement, des initiatives rurales, souvent éphémères.
- 52 Néanmoins, à la fin de la période mérovingienne se fixent des établissements se constituant progressivement un patrimoine foncier assurant dans un premier temps leur subsistance. Appelés à connaître un développement pérenne, ces monastères, soutenus par l'aristocratie locale, tendent à s'enrichir au cours des siècles suivants et bénéficient d'un ancrage régional solide, appuyé par une organisation en réseaux. Certains se maintiendront jusqu'à la Révolution.

Les fondations d'époque carolingienne

- 53 L'époque carolingienne marque, en effet, un tournant dans l'évolution du monachisme auvergnat. Ce dernier connaît alors un essor sans précédent, grâce aux bonnes actions répétées des élites « régionales », dont le principal souci est de se doter d'une dimension sacrale, support de la légitimité de leur pouvoir et de leur assise territoriale⁴⁹. Des monastères fleurissent donc un peu partout dans l'ancien diocèse de Clermont au cours des IX^e-X^e siècles, dans le sillage des donations faites par les grandes familles.
- 54 Dans certains cas, l'Auvergne a bénéficié de l'arrivée de moines fuyant les invasions normandes. Ces derniers furent à chaque fois accueillis avec bienveillance par les puissances locales et, de ce fait, à l'origine de la fondation d'établissements nouveaux. C'est très exactement le cas des moines de Saint-Maixent venus s'exiler à Ébreuil, résidence royale sous le règne de Louis le Pieux, ou encore de Saint-Lomer de Blois réfugiés à Moissat, où est possessionné le comte Guillaume.

Ébreuil

- 55 Le cas d'Ébreuil est éclairé par un texte tardif, postérieur à l'an Mil : la *Chronique de Saint-Maixent*. Les moines, exilés depuis la fin du IX^e ou les premières années du X^e siècle, auraient, dans un premier temps, utilisé la chapelle royale offerte par Charles le Simple, avant d'édifier un monastère en 926, tout au moins si l'on se fie au témoignage livré par ce texte – *extractum est Cenobium Sancti Leodegardii Arvernensis, Ebrolii castris*⁵⁰. Le palais carolingien d'Ébreuil est probablement issu d'un ancien domaine gallo-romain évoqué par Sidoine Apollinaire, domaine, qui, déjà au V^e siècle, « avant même l'arrivée des barbares » figurait à l'état de ruine – *Eborolacensis praedii etiam ante barbaros desolatam meditatam*⁵¹.

Moissat

- 56 Vers 911-912, Guillaume le Pieux fait don de la villa de Moissat aux moines de Saint-Lomer de Blois, apportant le corps de leur saint patron : *ego Willelmus... comes... dono... sancto*

Launomaro et monachis, quos ante unum suscuperam et praedio Magenciaco collocaverum. Quelque temps plus tard, en 914, cette donation est confirmée par le pape Jean X. Le comte d'Auvergne leur cède de très nombreuses terres ainsi qu'une église dédiée à Saint-Pierre, que les moines utilisèrent durant la construction d'un nouveau lieu de culte dédié à saint Lomer. Il existe encore aujourd'hui une église Saint-Pierre et les vestiges du monastère se situent actuellement au sein d'une propriété privée. Cet établissement a pu être approché récemment par L. Fiocchi, dont les travaux à venir permettront peut-être d'en connaître davantage sur ses origines⁵².

- 57 Les autres épisodes d'exil n'ont pas engendré de fondations nouvelles, mais de simples restaurations d'établissements préexistants. C'est le cas de la communauté de Saint-Philibert de Tournus, à Saint-Pourçain, ou de celle de Charroux à Issoire – encore qu'ici l'on soit dans le cadre d'un clergé lié à la basilique Saint-Austremoine et non à un monastère régulier.
- 58 Indépendamment de ces cas de figure particuliers, plusieurs fondations importantes (et durables) voient le jour aux IX^e et X^e siècles. On citera l'abbaye féminine Saint-Pierre de Blesle, à l'initiative d'Ermengarde, mère de Guillaume le Pieux, l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac, les abbayes de Chantelle, de Cusset, de Saint-Marcellin de Chanteuges ou, encore, les prieurés clunisiens de Ris, Sauxillanges et de Souvigny.
- 59 Du point de vue de la terminologie, les textes contemporains de ces fondations – on exclut les témoignages tardifs concernant Ébreuil et Blesle – utilisent indifféremment les termes *monasterium* et *cenobium* pour désigner les établissements monastiques carolingiens. Dans la charte de fondation de l'abbaye Saint-Vincent de Chantelle, datée de 937, les deux termes renvoient au monastère, dont la construction est souhaitée par les donateurs de l'église Saint-Vincent – une autre occurrence, *cenobium*, désigne, quant à elle, la communauté d'Évaux, *Evaunensis coenobii*⁵³. Dans le cas de Chanteuges, fondé par le prévôt du chapitre de Brioude, la charte de fondation désigne l'établissement par le terme *monasterium* – *monasterium quod dicitur Cantoiole, quod est constructum in honore beati Marcellini*⁵⁴. Enfin, dans le cas de Ris, le prieuré est désigné dans un premier temps sous le terme de *cella*, en 978, lorsque l'archevêque de Lyon, Amblard, fait une donation à Cluny, puis sous celui de *monasterium* en 999, dans une bulle de Grégoire V confirmant la fondation⁵⁵. La distinction reflète probablement le changement de statut de l'établissement, qui, à l'origine, n'était probablement constitué que d'un oratoire modeste, auquel ont succédé des installations aptes à accueillir une communauté. Dans la donation de 978, l'abbaye de Cluny est mentionnée en qualité de *cenobium*. Elle est cependant désignée sous le terme de *monasterium* dans l'acte de rattachement du monastère de Sauxillanges, ce qui illustre, là encore, l'emploi indifférencié des deux termes.
- 60 Ces nouvelles fondations ont bien souvent pour cadre d'implantation de grands domaines. C'est effectivement le cas pour Sauxillanges (villa d'Acfred), de Souvigny (villa d'Aymard), de Moissat (villa de Guillaume le Pieux), d'Ébreuil (palais royal de Charles le Simple) ou encore de Chantelle, où les chanoines d'Évaux réinvestissent un ancien *castrum* déjà mentionné en 761 dans le cadre de la campagne militaire auvergnate de Pépin le Bref. Bien souvent, les nouveaux arrivants mettent à profit le (ou les) sanctuaire(s) déjà existant(s), tout au moins le temps d'édifier de nouveaux bâtiments, comme le suggèrent les cas d'Ébreuil et de Moissat ou encore celui de Souvigny, où la communauté ne s'installe réellement qu'une quarantaine d'années après la donation de 915 ou 920. Cette

réalité a d'ailleurs pu être approchée lors des fouilles récentes conduites à l'intérieur et aux abords de la nef de la prieurale⁵⁶.

Souvigny

- 61 Les investigations conduites entre 2005 et 2007 ont révélé des vestiges de la villa primitive sous la forme d'un fossé (de parcellaire ?), de niveaux de sols et de trous de poteaux. Par ailleurs, les traces de deux murs gouttereaux, légèrement désaxés, ont été découvertes dans l'extrémité orientale du vaisseau central de la nef actuelle. Ces maçonneries paraissent dessiner un édifice de plan basilical, large de 8,50 m, et peut-être doté, à l'est, d'une abside semi-circulaire (diamètre interne de 6,87 m), qu'il est tentant d'associer à l'église Saint-Pierre cédée aux moines en 915/920, à moins qu'il ne s'agisse d'un édifice agrandi, sinon entièrement construit, après la donation. La longueur de la nef est estimée à environ 19 m et était peut-être précédée d'un parvis couvert par un auvent représenté par un radier de sol associé au départ d'une sablière basse. Cette hypothèse est appuyée par un ensemble cohérent de onze cercueils monoxyles, datés par dendrochronologie des années 940. Dans les six fouillés, reposaient uniquement des adultes, dont une femme. À cet horizon funéraire, étaient associées cinq sépultures d'adultes et d'enfants inhumés dans de simples coffres en bois. Ce recrutement invite à y voir les occupants de la villa, enterrés avant l'installation effective des moines dans les années 950. Un second bâtiment, perpendiculaire à l'église, a été repéré en fouille au sud-est de celle-ci et en élévation dans le parement interne du mur oriental de l'édifice bordant la galerie ouest du cloître médiéval. Ce grand bâtiment barlong pourrait correspondre à l'*indominicatus* de la villa ou, peut-être, à un manse cité dans le texte de confirmation de la donation à Cluny en 954. Une nouvelle église est construite sous l'abbatiat de Mayeul, entre 960 et 994, travaux de construction auxquels sont associés trois fours à chaux datés par ¹⁴C des environs de 950.
- 62 L'exemple de Souvigny, par la richesse des découvertes effectuées et leur confrontation systématique aux sources textuelles, constitue donc un jalon essentiel pour la recherche auvergnate. Les fouilles programmées conduites dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul ont apporté des données substantielles, offrant un nouveau regard sur les origines du monastère. Cette documentation a, par ailleurs, pu être complétée grâce aux opérations d'archéologie préventive réalisées dans le bourg par S. Liégard. Les résultats, en cours de traitement, permettront, sans aucun doute, d'étendre les connaissances sur les débuts du monastère, par des informations nouvelles sur l'organisation intrinsèque de la villa préexistante, tout en affinant les chronologies.

Conclusion

- 63 Bien loin de brosser un portrait fidèle, aujourd'hui difficilement accessible, cette présentation s'était fixée pour objectif d'approcher, à travers les sources textuelles et les données archéologiques, la genèse et l'évolution des premiers monastères d'Auvergne. Cet « état de la question » pointe d'emblée l'indigence de la documentation archéologique dont souffre la recherche régionale. Les investigations en cours ou à venir – opérations de terrain ou publications – sur les monastères de Souvigny, Manglieu, Aurillac, La Chaise-Dieu, Moissat ou Sauxillanges, dans le cadre de l'archéologie préventive et programmée, viendront très bientôt donner corps à ce dossier. Du point de vue de la terminologie, une

confusion permanente entoure l'emploi des termes *monasterium*, *cella*, *cellula* et *coenobium*, depuis le récit de Grégoire de Tours jusqu'aux chartes de la fin de l'époque carolingienne, n'aidant ainsi guère à caractériser la réalité des établissements monastiques tout comme celle des communautés qui les desservent.

- 64 Le principal constat qui ressort de cette première approche est celui d'un monachisme primitif que l'on pourrait qualifier d'« épiscopal », périphérique à la cité, s'inscrivant dans un mouvement, semble-t-il généralisé à l'ensemble du diocèse, mais, qui, pourtant, peine à s'organiser et à se fixer durablement, notamment en milieu rural. Plus tard, à la fin de la période carolingienne, ce monachisme apparaît cette fois plutôt « aristocratique », davantage dilué dans le territoire et, par conséquent, solidement ancré dans l'espace et la durée.

NOTES

1. G. FOURNIER, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, thèse de doctorat, université de Paris, 1962.
2. C. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, 1987.
3. A. MAQUET, *Cluny en Auvergne, 910-1156*, thèse de doctorat en histoire médiévale, université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2006, 3 vol.
4. P. CHEVALIER, S. BULLY, M. CAUŠEVIĆ-BULLY, M. DUPUIS, L. FIOCCHI et A. BARADAT, « La priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier) : étude archéologique de la nef, seconde tranche », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 12 (2008) [en ligne : <http://cem.revues.org/6382>].
5. S. LIÉGARD (dir.), *Souvigny (Allier), Centre-bourg, tranche 2. Rapport final d'opération*, DRAC/SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015 ; S. LIÉGARD (dir.), *Souvigny (Allier), Cours Jean Jaurès, tranche 3. Rapport final d'opération*, DRAC/SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2015.
6. SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*, VII, 17.
7. Nous pourrions également citer l'exemple de Lubié (Allier), où s'installe le reclus Lupicin. Cependant, Grégoire de Tours n'indique pas explicitement l'existence d'une communauté. Nous n'intégrerons pas Brioude ou Saint-Alyre de Clermont, bien que le premier soit qualifié (cependant à une seule reprise) de *monasterium* et que le second dispose d'un *abbas*. Dans ces deux cas de figure, la communauté correspond à un clergé affilié à une basilique funéraire ; *Liber Vitae Patrum*, XIII, 1, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *MGH, SRM*, Hanovre, 1885, p. 715-717.
8. *Historia Francorum*, II, 21, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *MGH, SRM I, 1*, Hanovre, 1884, p. 67. Cette fondation n'est pas sans rappeler les monastères de Marmoutier ou de Saint-Côme et Saint-Damien à Auxerre, dans lesquels, respectivement, saint Martin et saint Germain avaient coutume de se retirer.
9. On ignore ici la réalité que recouvre l'emploi de ce terme. Désigne-t-il une simple chapelle isolée ?
10. *Historia Francorum*, II, 21 et 22, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 67 ; *Liber Vitae Patrum*, III, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 672.
11. *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, 14, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *MGH, SRM*, VII, Hanovre/Leipzig, 1920, p. 461.

12. D. PARENT, C. JOUANNET et S. GAIME, *Clermont-Ferrand, Z.A.C. Saint-Cirgues, phase II, rapport de Diagnostic, avril-mai 1995*, DRAC/SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2014, 4 vol.
13. D. MARTINEZ et coll., *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), angles des rues Fontgèze, Gautrez et Sainte-Rose. Rapport final d'opération*, DRAC/SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, 2014, 4 vol.
14. *Liber Vitae Patrum*, XIV..., *op. cit.*, p. 717-720.
15. *Vita Boniti episcopi arverni*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *MGH, SRM*, VII, Hanovre, 1913, p. 110-139.
16. *Liber Vitae Patrum*, XII, 2, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 712.
17. *Liber Vitae Patrum*, XII, 2, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *ibid.*, p. 713-714.
18. *Liber Vitae Patrum*, XII, 2, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *ibid.*, p. 714-715.
19. M. PROVOST et C. MENNESSIER-JOUANNET, *Carte Archéologique de la Gaule*, t. 63 (*Le Puy-de-Dôme*), Paris, 1994, p. 251-252.
20. *Liber Vitae Patrum*, XII, 2, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 712.
21. *Historia Francorum*, V, 12, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 206.
22. *Vita Menelei abbatis Menatensis*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *MGH, SS.R.M.*, V, Hanovre, 1910, p. 129-157 ; cf. également C. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges...*, *op. cit.*, p. 219.
23. G. FOURNIER, *Le peuplement rural...*, *op. cit.*, p. 440.
24. *Historia Francorum*, IV, 32, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 116.
25. *Liber Vitae Patrum*, XI, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 708-711.
26. Sur la tradition de ces deux *vitae*, nous renvoyons à M. HEINZELMANN, « L'hagiographie mérovingienne : panorama des documents potentiels », in M. GOULLET, M. HEINZELMANN et C. VEYRARD-COSME, *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, 2010, p. 27-82 (*Beihefte der Francia*) ainsi qu'à A.-M. BULTOT-VERLEYSSEN, « Hagiographie d'Aquitaine (750-1130) », in *Hagiographies*, Turnhout, t. 6, 2014, p. 521-704.
27. *Passio Praeiecti episcopi et martyris arverni*, éd. B. KRUSCH, *MGH, SRM*, V, Hanovre/Leipzig, 1910, p. 212-248.
28. *Historia Francorum*, I, 44 et II, 21, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 28-29 et p. 67.
29. *Passio Praeiecti...*, éd. B. KRUSCH, *op. cit.*, p. 235 : *Cernens itaque vir Deo plenus ubertim Christi familia gliscere allium monasterium in suburbano predictae urbis in agello Cesarie quondam femine construi precepit et ipsum de puellis Deo dicatis sacravit. Ante illum etenim tempus puellarum in illis locis coenobium vix repperiebatur.*
30. *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, 26, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 464.
31. J.-B. BOUILLET, *Statistique monumentale de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1846, p. 91.
32. *Passio Praeiecti...*, éd. B. KRUSCH, *op. cit.*, p. 235 : *Quo consilio vix tandem isdem vir inluster adeptus, monasterium sacrarum virginum suburbano prefate civitatis in loco, cui Camelaria nomen inditum est, omni nisu atque conamine fabricare adorsus est, ex régula dumtaxat virorum sanctorum, id est sancti Benedicti et sancti Cesarii atque Columbani.*
33. *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, 36, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 465.
34. E. DESFORGES, G. et P.-F. FOURNIER, J.-J. HATT et F. IMBERDIS, *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, 1970, p. 368-369.
35. *Passio Praeiecti...*, éd. B. KRUSCH, *op. cit.*, p. 244-245.
36. *Vita Boniti...*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*
37. G. FOURNIER, « L'ancienne abbaye de Manglieu », *Chroniques du Livradois-Forez*, 26 (2004), p. 7-25.
38. *Vita Boniti...*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 119 : *Le monastère protégé par des collines de toutes parts, est ombragé par les bois ; il est agréable par ses frondaisons et ses feuillages épais ; grâce à la rivière qui y coule, les prés du monastère, fleuris comme un jardin, s'étendent en direction du sud ; qui locus jam remotus apusque sanctae sophiae apparet... Nam omni ex parte*

collium tuitione munitus, nemoribus obumbratur, comis frondentibus densis, amoena virent, rigante amne, florida erga hortulum cenobii prata ; patentque largum ab Austro aditum.

39. *Vita Boniti...*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *ibid.*, p. 127-129 : *triplici valvarum itinere clauditur limes : jubare perlustrante splendent sanctorum martyrum aulae : insignis micat sanctae semper Virginis Deique genitricis Mariae atque celsior eminent turre pentagona quadriangulo emergens fulcro ; supra grediens ceteris prominet una, quater sena centra, decora inferius, superius convexa, surgunt, celsaque fastigia micant. Apostolorum aula non minus interea fulget : quasi nota trigona, sanctorum altaria nitent : centra hinc indeque geminata connectunt, columnae priscorum sculptae fulgretine emergunt, more elatae mire camerae, tigna laqueariis affixa consistunt. Nec non et domorum candido decore rutilant muri, urbis modo.* Traduction proposée dans G. FOURNIER, « L'ancienne abbaye... », *op. cit.*, p. 9.

40. *Vita Boniti...*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, *op. cit.*, p. 119 : *Inter memorosa pomarii sistunt infra biquadrum claustra gemina munitione, crebrisque arcuum maceriae foraminibus manent ; columnarum capitibus sculpta depictis veriaque pictura superficies nitet* ». La mention *infra biquadrum claustra gemina munitione* est obscure. G. Fournier suggère que l'auteur a voulu désigner deux carrés imbriqués : selon lui la cour d'un cloître encadrée par les galeries périphériques, cf. G. FOURNIER, « L'ancienne abbaye... », *ibid.*, p. 9, n. 9.

41. G. FOURNIER, « L'ancienne abbaye... », *ibid.*, p. 9.

42. G. FOURNIER, « Abbaye de Manglieu : Églises des Apôtres et Notre-Dame », in N. DUVAL (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 2, Paris, 1996, p. 71-74.

43. J. HUBERT, « Les églises et bâtiments monastiques de l'abbaye de Manglieu », in J. HUBERT (dir.), *Nouveau recueil d'études d'archéologie et d'histoire. De la fin du Monde antique au Moyen Âge*, Genève/Paris, 1985, p. 186-191.

44. D. MARTINEZ, *De la cité au diocèse. Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements dans l'ancienne cité de Clermont et ses marges (v^e-x^e siècle) : une approche archéologique*, thèse de doctorat en cours, sous la direction de B. Phalip, université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

45. B. BOISSAVIT-CAMUS (dir.), *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers. De l'édifice à l'histoire urbaine*, Turnhout, 2014, p. 209.

46. C. DE LA CROIX, *L'hypogée martyrion de Poitiers*, Paris, 1883.

47. J. HUBERT, J. PORCHER et W.-F. VOLBACH, *L'Europe des invasions*, Paris, 1967, p. 33.

48. L. FOULQUIER, *Dépôts lapidaires, réutilisations et emplois (Antiquité - haut Moyen Âge). Pour une nouvelle approche de la christianisation et des sanctuaires de l'ancien diocèse de Clermont au Moyen Âge*, thèse de doctorat, université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 2008.

49. F. MAZEL, « *Cujus dominus, ejus episcopatus ?* Pouvoir seigneuriaux et territoires diocésains (x^e-xiii^e siècle) », in F. MAZEL (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (v^e-xiii^e siècle)*, Rennes, 2008, p. 213-252.

50. *La chronique de Saint-Maixent : 751-1140*, éd. et trad. J. VERDON, Paris, 1979, p. IX et 93.

51. SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*, III, 5.

52. L. FIOCCHI, « La crypte de la prieurale Saint-Lomer de Moissat (premier quart du xiii^e siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 19/1 (2015) [en ligne : <http://cem.revues.org/13939>].

53. M. FAZY, *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au milieu du xiii^e siècle, accompagné d'un régeste des documents narratifs*, Moulins, 1924, n° 529, p. 401.

54. H. DONIOL, *Le cartulaire de Brioude, « Liber de honoribus sancto Juliano collatis »*, Clermont-Ferrand/Paris, 1863, n° 434.

55. A. BERNARD, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. 2 (954-987), complétée, révisée et publiée par A. BRUEL, Paris, 1880, n° 1068, p. 162-163 ; n° 1078, p. 172-173 ; n° 1115, p. 206-207 et n° 1450, p. 503-505.

56. P. CHEVALIER et alii, « La priorale Saint-Pierre de Souvigny... », *op. cit.*

RÉSUMÉS

L'Auvergne dispose pour le haut Moyen Âge d'un corpus de sources textuelles sensiblement fourni, qui permet d'apprécier, au moins quantitativement, la vitalité des initiatives monastiques dans l'ancien diocèse de Clermont. La confrontation des textes et des données archéologiques permet aujourd'hui d'approcher les conditions d'implantation des premiers monastères de la région. Bien sûr, le tableau qu'il est possible de dresser est encore loin d'être satisfaisant, notamment au regard de l'indigence de la documentation archéologique. Le premier constat accessible est celui d'un monachisme primitif relevant principalement du fait urbain, à l'initiative des évêques, tandis qu'en marge se développe un certain nombre d'établissements, dont la pérennité apparaît fragile. Plus tard, à la fin de la période carolingienne, ce monachisme semble davantage dilué dans l'espace et plus solidement ancré dans le territoire et la durée, sous l'impulsion, notamment, de l'aristocratie locale.

The Auvergne territory offers a wealth of archival sources for the early medieval period, which allows us to perceive the vitality of monasteries within the former diocese of Clermont. By studying both the original texts, and the archaeological data available, we can today have a better understanding of the conditions in which early monasteries were established in this region. The picture that emerges is somewhat sketchy, given the lack of archaeological data. The first observation we can make is that we had here a primitive type of monasticism, flourishing within an urban context, and encouraged by the local bishops, while other monastic institutions struggled to survive outside this urban setting. Then towards the end of the Carolingian period, this monasticism, though more dispersed throughout the Auvergne area, became more strongly anchored, both in the territory and in time, under the impetus of the local aristocracy.

INDEX

Index géographique : France/Auvergne

Mots-clés : monastères, topographie monastique

AUTEUR

DAMIEN MARTINEZ

Doctorant en histoire de l'art et archéologie, université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (CHEC)